

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 31 janvier 1936, modifiant l'arrêté n° 46 portant création d'un champ de tir pour la marine.

n° 31

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
31 janvier 1936

Numéro JO
n° 470 du 31/01/1936

Date du numéro
31 janvier 1936

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, officier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 1 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vu l'arrêté n° 46, du 21 janvier 1936, portant création d'un champ de tir pour la marine militaire,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1, — L'article 3 de l'arrêté n° 46 du 21 janvier 1936 contenant la liste des autorités à p révenir par le commandant de la marine en cas de tir est ainsi complétée. Lieutenant de port de Djibouti,

Art. 2

— Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera,